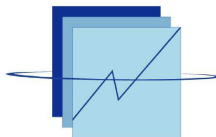


**République du Sénégal**  
Un Peuple - Un But - Une Foi



**ANSD**  
Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

# **INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)**

décembre 2013

IPPI



## Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué à cause de la longueur de la série mensuelle.

## ANALYSE D'ENSEMBLE : Une quasi stabilité des prix à la production industrielle

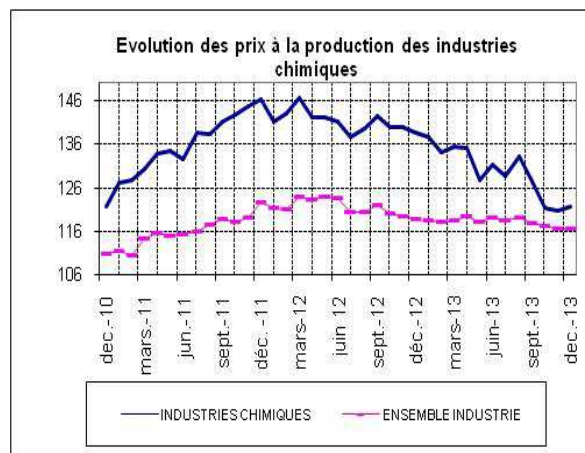
En décembre 2013, les prix à la production industrielle sont demeurés quasi stables par rapport au mois précédent. Hormis l'accroissement enregistré dans les industries chimiques, tous les autres sous secteurs ont connu une croissance quasi nulle de leurs prix à la production. Par rapport à décembre 2012, les prix à la production industrielle se sont repliés de 1,7%. En moyenne sur l'année 2013, ils ont reculé de 2,7% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



## ANALYSE SECTORIELLE

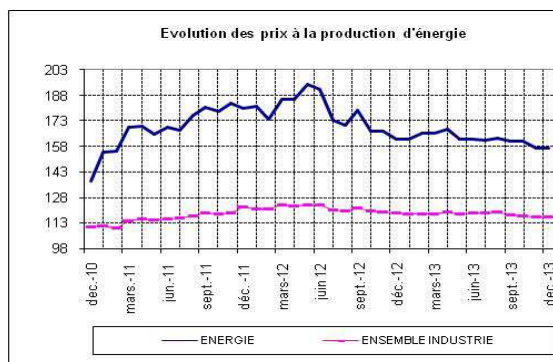
### Une augmentation des prix à la production des industries chimiques

A la suite de la baisse notée au mois précédent, les prix à la production des industries chimiques ont crû de 0,6% en décembre 2013. Ce résultat est essentiellement imputable à l'accroissement des prix à la production du pétrole raffiné (+1,0%) et des produits chimiques de base (+1,0%) notamment l'acide phosphorique (+1,2%). Au même moment, ceux des produits en matières plastiques ont diminué de 1,5%. Par rapport à décembre 2012, les prix à la production des industries chimiques se sont repliés de 12,2%. En moyenne sur l'année 2013, ils ont reculé de 8,3% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2012.



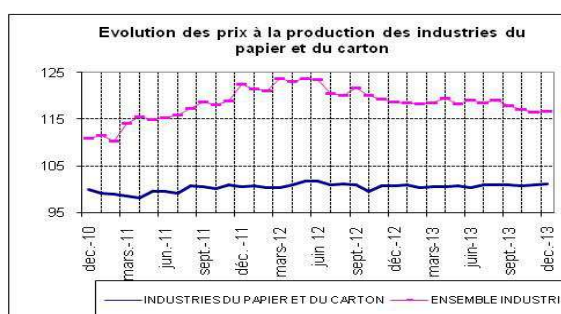
### **Une quasi stagnation des prix à la production d'énergie**

Par rapport au mois précédent, les prix à la production d'énergie sont demeurés quasi stables (+0,1%) en rythme mensuel. Cette évolution résulte d'une fixité des prix à la production d'eau potable et d'une quasi stabilité de ceux d'électricité. Comparés à ceux de 2012, les prix à la production d'énergie ont fléchi de 3,2%. En moyenne sur l'année, ils se sont contractés de 8,7% par rapport à ceux de 2012.



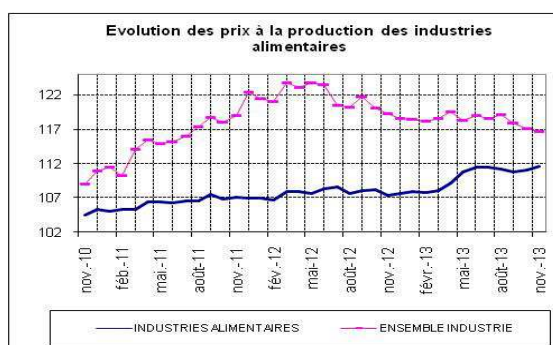
### **Une croissance quasi nulle des prix à la production des industries du papier et du carton**

En décembre 2013, les prix à la production des industries du papier et du carton ont quasiment stagné (+0,1%) comparés à ceux du mois précédent. En variation annuelle, ils ont affiché une hausse de 0,3%. Les prix moyens de 2013 ont fléchi de 0,1% par rapport à ceux de 2012.



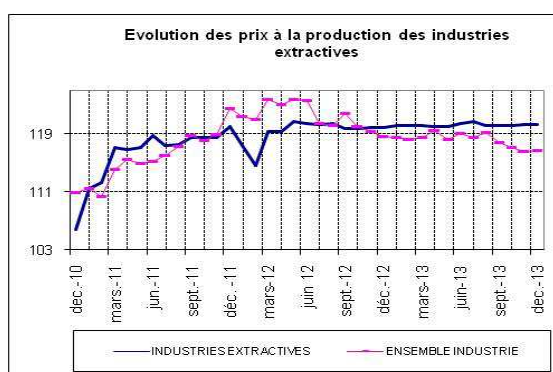
### **Une fixité des prix à la production des industries alimentaires**

Après une hausse de 0,4% au mois précédent, les prix à la production des industries alimentaires sont restés inchangés en décembre 2013. Excepté les conserves de poissons, crustacés et mollusque (+0,2%) et les produits laitiers et de glace (+0,2%), les sous secteurs de cette branche ont enregistré une quasi stabilité du niveau de leur prix à la production durant la période sous revue. En variation annuelle, ils ont crû de 3,6 %. Les prix moyens de 2013 se sont relevés de 2,3 % par rapport à ceux de 2012.



### **Une stabilité des prix à la production des industries extractives**

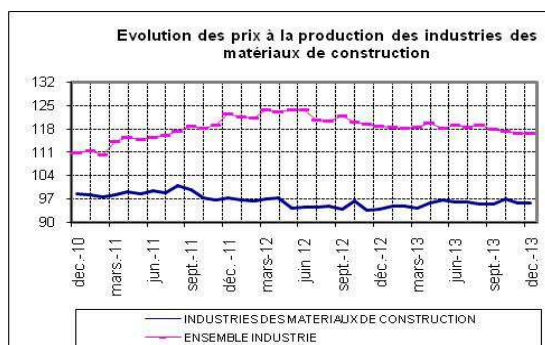
Comparés au mois précédent, les prix à la production des industries extractives sont demeurés constants. Cette situation découle d'un niveau inchangé des prix à la production de l'activité d'extraction de phosphate, de sable, d'argile, de pierre, de sel et de natron. Par rapport à décembre 2012, les prix à la production des industries extractives ont crû de 0,3%. En moyenne sur l'année 2013, ils ont augmenté de 0,8% par rapport à ceux de 2012.





### **Un niveau inchangé des prix à la production des industries des matériaux de construction**

Les prix à la production des industries des matériaux de construction se sont stabilisés en décembre 2013 à la suite de la hausse notée le mois précédent. Cette évolution découle d'une quasi stabilité des prix à la production de ciment et des plaques. Par ailleurs, ceux des tuiles teintées se sont accrus de 24%. Comparés à ceux de décembre 2012, les prix à la production des industries des matériaux de construction ont augmenté de 2,0%. Les prix moyens de 2013 sont ressortis en hausse de 0,4 % par rapport à ceux de l'année 2012.



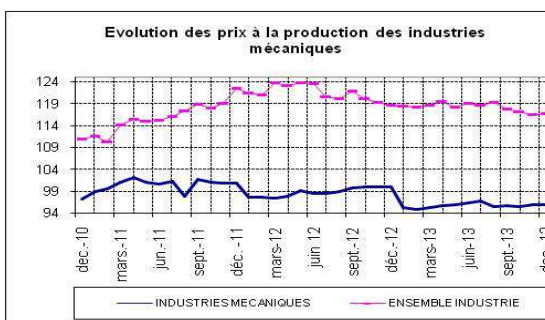
### **Un même niveau des prix à la production des industries textiles et du cuir**

En décembre 2013, les prix à la production des industries textiles et du cuir sont demeurés inchangés par rapport au mois précédent. Comparés à ceux de 2012, ils se sont dépréciés de 7,0%. En moyenne sur l'année 2013, ils ont diminué de 9,8% par rapport à ceux de 2012.



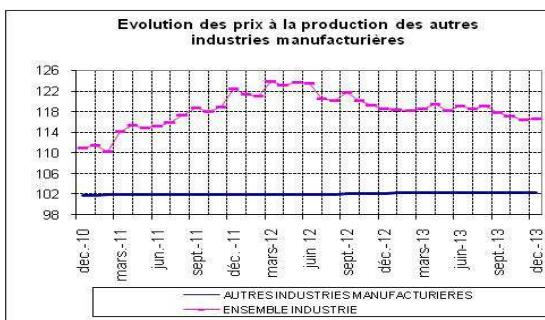
### **Une croissance nulle des prix à la production des industries mécaniques**

En décembre 2013, les prix à la production des industries mécaniques sont restés stables en rythme mensuel. Excepté le fer à béton qui a connu un léger repli de son prix à la production (-0,4%), les prix des produits de cette branche sont demeurés stables. En variation annuelle, ils se sont repliés de 4,1%. En moyenne sur l'année 2013, les prix à la production des industries mécaniques se sont réduits de 3,1 % par rapport à ceux de 2012.



### **Une stagnation des prix à la production des autres industries manufacturières**

Par rapport au mois précédent, les prix à la production des autres industries manufacturières sont restés fixes en décembre 2013. Comparés à ceux de décembre 2012, ils se sont redressés de 0,1%. Les prix moyens de l'année de 2013 se sont accrus de 0,2% par rapport à ceux de 2012.



**Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006**

	Pond.	déc.-12	jan.-13	févr.-13	mars-13	avril-13	mai-13	juin-13	juil.-13	août-13	sept.-13	oct.-13	nov.-13	dec.-13	dec.-13/ nov.-13	12 mois 2013/ 12 mois 2012	dec.-13/ dec.-12
<b>INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>	<b>43</b>	<b>119,8</b>	<b>120,1</b>	<b>120,1</b>	<b>120,1</b>	<b>120,0</b>	<b>120,0</b>	<b>120,4</b>	<b>120,7</b>	<b>120,2</b>	<b>120,2</b>	<b>120,2</b>	<b>120,2</b>	<b>120,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>
Extraction de phosphate	16	108,0	108,0	108,0	108,0	108,0	108,0	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	0,0	0,4	0,6
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	151,0	152,0	152,0	152,0	151,6	151,6	152,2	153,2	151,3	151,3	151,5	151,5	151,5	0,0	1,8	0,4
Extraction ou production de sel et de natron	15	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	0,0	0,0	0,0
<b>INDUSTRIES ALIMENTAIRES</b>	<b>408</b>	<b>107,7</b>	<b>108,0</b>	<b>107,8</b>	<b>108,1</b>	<b>109,2</b>	<b>110,8</b>	<b>111,4</b>	<b>111,4</b>	<b>111,1</b>	<b>110,8</b>	<b>111,1</b>	<b>111,6</b>	<b>111,5</b>	<b>0,0</b>	<b>2,3</b>	<b>3,6</b>
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	110,3	109,5	108,9	109,3	120,2	117,1	122,0	122,9	121,5	117,9	121,9	126,4	126,6	0,2	2,7	14,8
Fabrication de corps gras alimentaires	48	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	0,0	1,4	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	117,7	115,4	115,1	115,1	115,1	115,1	115,6	115,6	115,5	115,5	115,1	115,6	115,6	0,0	0,0	-1,8
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	116,3	120,2	115,1	115,1	116,3	116,3	116,3	116,3	116,3	116,3	116,3	116,3	110,4	-5,1	-5,0	-5,1
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	114,8	114,7	115,1	119,8	122,6	124,8	126,3	125,3	122,0	121,4	120,8	120,8	121,1	0,2	3,8	5,5
Fabrication de boissons	36	113,8	114,5	114,5	114,5	114,5	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	0,0	12,3	18,0
Fabrication de produits à base de tabac	18	100,0	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	14,1	14,1
<b>INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR</b>	<b>16</b>	<b>112,4</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>0,0</b>	<b>-9,8</b>	<b>-7,0</b>
Egrenage de coton	13	114,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	0,0	-10,9	-7,9
<b>INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON</b>	<b>17</b>	<b>100,8</b>	<b>100,8</b>	<b>100,3</b>	<b>100,6</b>	<b>100,5</b>	<b>100,7</b>	<b>100,4</b>	<b>100,9</b>	<b>100,9</b>	<b>100,9</b>	<b>100,6</b>	<b>101,0</b>	<b>101,1</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,3</b>
<b>INDUSTRIES CHIMIQUES</b>	<b>171</b>	<b>138,4</b>	<b>137,5</b>	<b>134,0</b>	<b>135,3</b>	<b>135,0</b>	<b>127,7</b>	<b>131,3</b>	<b>128,8</b>	<b>133,1</b>	<b>127,4</b>	<b>121,1</b>	<b>120,8</b>	<b>121,5</b>	<b>0,6</b>	<b>-8,3</b>	<b>-12,2</b>
Raffinage pétrolier	47	194,2	191,6	193,4	195,5	193,3	186,9	187,9	186,8	205,5	185,6	182,3	180,1	181,8	1,0	-4,0	-6,4
Fabrication de produits chimiques de base		140,8	140,8	126,3	130,9	129,7	111,5	126,4	119,0	118,1	118,5	100,6	100,6	101,7	1,0	-20,5	-27,8
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	95,5	97,3	97,2	94,2	94,2	94,2	94,0	94,0	94,0	94,0	92,8	93,2	93,2	0,0	-0,9	-2,4
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	0,0	-4,4	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	120,0	120,0	120,0	120,0	122,5	120,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	0,0	4,5	-15,0
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	87,4	84,5	83,3	83,7	87,5	86,7	86,7	86,7	79,8	61,3	63,7	75,4	75,4	0,0	-3,8	-13,7
Fabrication de produits en matières plastiques	13	98,0	93,4	96,1	93,4	98,4	98,4	99,9	99,9	92,3	94,1	93,4	93,5	92,1	-1,5	0,1	-6,0
<b>INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION</b>	<b>162</b>	<b>93,9</b>	<b>94,8</b>	<b>94,9</b>	<b>94,3</b>	<b>95,9</b>	<b>96,6</b>	<b>96,0</b>	<b>96,0</b>	<b>95,5</b>	<b>95,5</b>	<b>97,0</b>	<b>95,8</b>	<b>95,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>2,0</b>
<b>INDUSTRIES MECANIKES</b>	<b>28</b>	<b>100,0</b>	<b>95,3</b>	<b>94,8</b>	<b>95,3</b>	<b>95,6</b>	<b>95,9</b>	<b>96,2</b>	<b>96,7</b>	<b>95,4</b>	<b>95,7</b>	<b>95,5</b>	<b>95,8</b>	<b>95,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-3,1</b>	<b>-4,1</b>
Produits de la sidérurgie	9	110,2	99,5	98,1	100,2	100,9	101,6	101,6	103,2	102,2	101,9	101,9	101,9	101,9	0,0	-5,3	-7,5
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	97,1	99,2	99,1	98,6	99,1	99,1	100,4	100,4	96,8	98,2	97,4	98,6	98,6	0,0	2,2	1,5
Fabrication de machines et matériels électriques	8	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	0,0	0,0	0,0
<b>AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES</b>	<b>13</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>
<b>ENERGIE</b>	<b>141</b>	<b>162,3</b>	<b>162,3</b>	<b>165,5</b>	<b>165,8</b>	<b>168,0</b>	<b>162,4</b>	<b>162,4</b>	<b>161,7</b>	<b>162,6</b>	<b>161,1</b>	<b>161,1</b>	<b>157,0</b>	<b>157,1</b>	<b>0,1</b>	<b>-8,7</b>	<b>-3,2</b>
Production et distribution d'électricité	82	193,0	193,0	198,6	199,0	202,9	193,1	193,1	192,0	193,6	190,9	190,9	183,9	184,2	0,1	-12,1	-4,6
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
<b>ENSEMBLE INDUSTRIE</b>	<b>1000</b>	<b>118,6</b>	<b>118,4</b>	<b>118,2</b>	<b>118,5</b>	<b>119,5</b>	<b>118,2</b>	<b>119,0</b>	<b>118,6</b>	<b>119,2</b>	<b>117,8</b>	<b>117,1</b>	<b>116,5</b>	<b>116,6</b>	<b>0,1</b>	<b>-2,7</b>	<b>-1,7</b>

### **Champ couvert**

*En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.*

### **Echantillon**

*Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.*

### **Modalité de tirage de l'échantillon**

*Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.*

*La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.*

### **Modalité de calcul des indices**

*Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.*

### **Diffusion**

*Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn). La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)*

### **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)**

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef de Bureau des Enquêtes de Conjoncture :

Equipe de rédaction : **Mamadou WONE, Muhamed NDIAYE, Babacar DIOP et Birama MBAYE**

Distribution : **El hadji Malick GUEYE**

*Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15*